

Objectif : Ce document vise   accro tre la transparence des frais dans l'objectif d'am liorer la comparabilit  des produits pour les  pargnants et de favoriser l' mergence d'offres toujours plus innovantes pour mobiliser l' pargne au service du financement des entreprises.

Les frais du contrat **PATRIMOINE VIE PLUS**

Contrat d'assurance-vie individuel de type multisupport n 3202

Montant minimal de versement initial	500,00�
--------------------------------------	---------

FRAIS ANNUELS

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Support fonds euros	0,80 %	frais maximal
Support unit�s de compte	1,08 %	frais maximal
Gestion pilot�e ¹	N/A	% suppl�mentaire
Gestion mandat d'arbitrage ²	0,50 %	% suppl�mentaire
Gestion profil�e ³	N/A	% suppl�mentaire

Frais de gestion des unit s de compte

Gestion libre

Fonds actions ⁴	1,38 %	(moyenne)%
<i>dont taux de r�trocessions de commissions ⁵</i>	0,39 %	
Fonds obligations	1,33 %	(moyenne)%
<i>dont taux de r�trocessions de commissions</i>	0,43 %	
Fonds immobilier ⁶	2,63 %	(moyenne)%
<i>dont taux de r�trocessions de commissions</i>	0,63 %	
Fonds diversifi�s	2,34 %	(moyenne)%
<i>dont taux de r�trocessions de commissions</i>	0,80 %	
Fonds de capital investissements ⁷	0,98 %	(moyenne)%
<i>dont taux de r�trocessions de commissions</i>	0,97 %	
Fonds structur�s ⁸	1,07 %	(moyenne)%
<i>dont taux de r�trocessions de commissions</i>	0,07 %	

1 La r partition de l'investissement  volue en fonction du temps, de l' ge et du profil de risque de l'investisseur.

2 L'investisseur donne mandat   Suravenir pour s lectionner   sa place, selon le profil de gestion choisi, les supports d'investissement du contrat et leur r partition.

3 Gestion automatis e de la r partition des supports d'investissement du contrat, selon l'orientation de gestion choisie par l'investisseur.

4 Inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et titres vifs

5 Part des frais revers s au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

6 Inclut les OPCV, les SCPI et les SCI.

7 Titres ou parts non n goci s sur un march  r glement  ou non n gociables. Inclut les actions non cot es, FCPR et FPCI.

8 Titres de cr ance et fonds   formule pr sentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et   l' ch ance du produit. Inclut les fonds   formule et obligations structur es.

<i>Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée</i>		
Gestion pilotée	N/A	(moyenne)%
<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i>	N/A	
Gestion mandat d'arbitrage	2,32 %	(moyenne)%
<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i>	0,73 %	
Gestion profilée	N/A	(moyenne)%
<i>dont taux de rétrocessions de commissions</i>	N/A	
Autres frais annuels		
Frais forfaitaires	N/A	
Frais proportionnels	N/A	
FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)		
Frais sur versement	4,50 %	
Frais de changement de mode de gestion	N/A	
Frais d'arbitrage		
Proportionnels ou forfaitaires	0,80 % de la somme arbitrée avec minimum forfaitaire de 40 €	
Nombre d'arbitrage gratuits par an	N/A	
Frais de transfert sortant vers un autre produit	N/A	
Frais sur les versements de rentes	3,00 %	
Frais de rachat	N/A	

Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

Document mis à jour le 31/03/2023.